

Cabinet de Maître Elisa GUEILHERS, Membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT,
Avocat à la Cour, 21 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du temps réglementaire par devant le
Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 à 9h30

AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS EXPIRANT LE LUNDI 13 AVRIL 2026
POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

UNE MAISON D'HABITATION (OCCUPEE)

Elevée sur terre-plein et deux étages

De 7 pièces principale (119,71m²)

A LOUVECIENNES (78350) - 8 Bis Rue de la Paix

(Anciennement 8 rue de la Paix)

A LA REQUETE DU : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL -

CIC, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 608.439.888 €, dont le siège social est 6 avenue de Provence 75009 PARIS, immatriculée au RCS PARIS sous le n° B 542 016 381, agissant par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits du CIC précédemment immatriculé au RCS PARIS sous le n° 317 749 042, et dont le siège social était 60 rue de la Victoire PARIS 9^{ème} par suite de l'assemblée générale en date du 31 décembre 1999 de la Compagnie Financière de CIC contenant fusion-absorption du CIC, agissant par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat constitué **M^{re} Elisa GUEILHERS, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**, demeurant à VERSAILLES (Yvelines), Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée, au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur,

des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

Sur la commune de LOUVECIENNES (Yvelines) 8 Rue de la Paix, cadastré anciennement section AC n° 481 pour une contenance de 1 a et 24 ca, constituant en : Suivant procès-verbal de remaniement du 3/06/2005, dont une expédition a été publiée au 2^{ème} bureau des Hypothèques de Versailles le 6/06/2005 Volume 2005 P n° 4445, le bien immobilier est actuellement cadastré section AT n° 199

Une maison à usage d'habitation élevée sur terre plein :

- un rez-de-chaussée divisé : en cuisine, salle à manger.
- un 1^{er} étage divisé : en une chambre, salle de bain et WC
- un 2^{ème} étage divisé : en deux chambres.
- un jardin

Etant précisé que la parcelle cadastrée section AC n° 481 provient de la division de la parcelle cadastré section AC n° 129 pour une contenance de 3 a et 77 ca en deux nouvelles parcelles :

la parcelle cadastrée section AC n° 481 lot A de la division
la parcelle cadastrée section AC n° 482 d'une contenance de 2 a et 64 ca lot B de la division

L'objet de la division résultant d'un document d'arpentage établi par le cabinet RAVUZ-HERVIOU SARL géomètres expert à Versailles sous le n°747 L.

Lesdits biens plus amplement décrits dans un procès-verbal de description établi le 26 avril 2013.

MISE à PRIX : 100.000 €

Outre les charges, clauses et conditions résultant du cahier des conditions de vente.

NOTA : Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES. Se munir de documents justifiant l'état civil et le régime matrimonial, le cas échéant. Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 10.000,00 € en un chèque de banque libellé à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE**, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat. Fait et rédigé à VERSAILLES, le 13 février 2026 par **M^{re} Elisa GUEILHERS Avocat**.

S'adresser pour les renseignements : 1^{er}) au Cabinet de Maître **Elisa GUEILHERS**, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - Tél. 01.88.60.37.37. 2nd) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

VISITES SUR PLACE LE : 24 MARS 2026 DE 9H30 À 11H30 ET LE 26 MARS 2026 DE 13H30 À 15H30